

**City Council, Standing Committee and Commission  
Conseil, comités permanents et commission**

**Motion**

**Notice of Motion / Avis de motion**

**Council / Conseil**

**Report / Agenda: Agenda 46**

**Rapport / Ordre du jour: Ordre du jour 46**

**Item / Article: N/A**

**Objet : Volet Résilience à la COVID-19 du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC)**

**Moved by / Motion de: Maire J. Watson**

**Seconded by / Appuyée par: Conseillère L. Dudas**

**ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a créé le nouveau volet de financement « Résilience à la COVID-19 » qui s'inscrit dans le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) pour soutenir, en partenariat avec les provinces et les territoires, la lutte contre la pandémie et la relance économique; et**

**ATTENDU QU'en Ontario, le financement cumulé fédéral-provincial pour ce programme est en partie versé sous la forme d'une allocation sur la demande des administrations locales; et**

**ATTENDU QUE les investissements dans le volet Résilience à la COVID-19 visent à soutenir les infrastructures publiques, qui sont des actifs corporels, et notamment les infrastructures temporaires pour combattre la pandémie qui ont été mises en place principalement à l'intention du public; et**

**ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa s'est vu confirmer qu'elle recevrait une allocation de 20,1 millions de dollars pour ce programme; et**

**ATTENDU QUE par l'entremise du Groupe de travail sur la relance économique de la Ville, les directions générales ont été invitées à compiler des données sur les projets potentiels de réfection et d'immobilisations en attente de financement, y compris pour les projets suggérés par les conseillers et ceux soumis par des organismes communautaires; et**

**ATTENDU QUE certains de ces projets occasionneront des dépenses initiales pour s'assurer qu'ils sont prêts à être lancés, et que si ces dépenses**

sont engagées avant la conclusion de l'accord de financement avec la province, elles ne seront pas admissibles; et

**ATTENDU QU'il est possible de refinancer des projets de la liste pour lesquels des fonds municipaux ont déjà été approuvés, en plus d'utiliser des fonds qui ont été reversés dans le budget des immobilisations pour l'ensemble de la Ville pour des projets d'immobilisations dont le report a été approuvé par le Conseil afin de couvrir les mesures d'atténuation financière en réponse à la COVID-19; et**

**ATTENDU QUE dans une note de service à l'intention du Conseil, intitulée « Contexte : PIIC – volet Résilience à la COVID-19 (demandes des administrations locales) », le personnel a expliqué comment optimiser son plafond de cinq soumissions de projets pour des investissements d'infrastructure qui reflètent les exigences d'admissibilité détaillées et les délais de réalisation des projets limités tout en répondant à des besoins vastes et variables; et**

**ATTENDU QUE vu l'étendue géographique de la Ville et ses vastes besoins, la liste de projets recommandés ne compte aucun projet rattaché à un lieu dépassant les 5 millions de dollars;**

**ATTENDU QUE le document 1 joint à la note de service susmentionnée contient une liste des projets proposés, qui comprend un investissement de 5 millions pour la construction d'une nouvelle installation de services pour les jeunes dans la communauté de Heatherington, dont les coûts sont estimés à entre 5,67 et 6,5 millions de dollars; un investissement de 750 000 \$ pour l'agrandissement du centre communautaire de Beacon Hill-Nord, dont les travaux sont estimés à 1,5 million de dollars; un investissement de plus de 8,6 millions de dollars pour des sentiers polyvalents, des passerelles piétonnières, des trottoirs, des dispositifs d'orientation et des aires de pique-nique dans les parcs; un investissement de près de 5 millions de dollars en rénovations et améliorations d'éléments de bâtiments comme la ventilation, la climatisation, l'éclairage et les fenêtres à faible consommation d'énergie, le Wi-Fi et les dispositifs de sécurité, notamment dans des refuges, des centres communautaires et des installations sportives; et**

**ATTENDU QUE l'annexe 1 de la présente motion comprend une liste à jour des projets proposés dans les quartiers 3 (Barrhaven), 13 (Rideau-Rockcliffe), 15 (Kitchissippi) et 17 (Capitale), divers projets répondant aux critères d'admissibilité et pouvant être échangés à l'intérieur de la même enveloppe de financement**

**ATTENDU QU'un règlement municipal ou une résolution du Conseil est nécessaire pour appliquer les ententes de paiement de transfert liées aux projets retenus et que le Conseil ne se réunira pas 7 janvier 2021, qui est la date d'échéance pour déposer la demande; et**

**ATTENDU QUE** lorsqu'un projet est réalisé en partenariat avec un organisme communautaire hors de la Ville d'Ottawa, une deuxième résolution municipale est nécessaire pour en appuyer la demande de financement;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil municipal délègue au directeur général de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique (DGPIDE) le pouvoir de :

1. continuer d'étoffer la liste de projets (annexe 1 de la présente motion), et de remplacer les éléments lorsque de nouveaux renseignements viennent influencer l'admissibilité ou le caractère exécutable des projets proposés, en consultation avec les Services des finances et les Services juridiques;
2. présenter, au nom de la Ville d'Ottawa et d'après cette liste finale, une demande au programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) du gouvernement du Canada.

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le Conseil demande au directeur général de la DGPIDE de lui confirmer dans une note la liste des projets retenus, et qu'il le garde au fait du statut de la demande de financement présentée;

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le Conseil autorise le directeur général de la DGPIDE à produire – d'ici le 7 janvier 2021, pour respecter les exigences du programme – une lettre d'entente détaillant le partenariat conclu entre la Ville et le Club des garçons et filles d'Ottawa à propos d'un centre de services aux jeunes établi sur une parcelle louée du 1770, chemin Heatherington;

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le Conseil autorise le directeur général de la DGPIDE à conclure un contrat de location entre le Club des garçons et filles d'Ottawa et le Comité des finances et du développement économique, qui sera approuvé par ledit comité et par le Conseil au plus tard durant le deuxième trimestre de 2021;

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE**, compte tenu des échéanciers serrés du programme, si l'un des projets de la liste de l'annexe 1 était jugé inadmissible par le gouvernement provincial pour quelque raison que ce soit, le directeur général de la DGPIDE serait autorisé à le remplacer par un projet semblable, si le Conseil en est avisé dans une note dans les deux semaines précédant la présentation de la demande mise à jour;

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le Conseil délègue à la cheffe des finances et trésorière le pouvoir de créer des comptes, de financer la conception des projets présentés et de couvrir tous les coûts initiaux qui ne seraient pas admissibles au financement versé dans le cadre du volet Résilience à la COVID-19 du PIIC (notamment en refinançant les projets de la liste qui reposaient sur du financement municipal préalablement approuvé, et en fournissant, à partir du

**Fonds de réserve pour immobilisations de la Ville et jusqu'à concurrence de 2 millions de dollars, tous les fonds nécessaires pour les dépenses initiales inadmissibles à cette subvention);**

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE, sur approbation du gouvernement du Canada, le Conseil délègue au directeur général de la DGPIDE le pouvoir de conclure avec le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux les ententes nécessaires, en consultation avec la cheffe des finances et trésorière, et avec l'avocat général de la Ville.**